



GRAND TERRITOIRE CHAROLAIS BRIONNAIS

Ce secteur sud-ouest du département de Saône-et-Loire est le berceau de la race bovine Charolaise. L'élevage bovin a façonné ce territoire qui constitue la plus vaste entité paysagère du département. Faiblement peuplé, avec moins de 40 hab/km² pour une population de plus de 90000 habitants (les moyennes départementale et nationale sont respectivement de 65 hab/km² et 112 hab/km²) il ne possède pas de grande ville moteur qui jouerait le rôle de catalyseur pour l'ensemble du territoire.

Son organisation territoriale repose sur un maillage de villes petites et moyennes. On peut citer notamment les pôles intermédiaires au sens de l'INSEE : Paray-le-Monial, Digoin, Gueugnon, Bourbon-Lancy, Chauffailles, Marcigny, La Clayette et Charolles.

Un SCOT approuvé le 30 octobre 2014 couvre l'ensemble du territoire.

Paysage, environnement, eau.

Une qualité environnementale à préserver et à valoriser

L'élevage extensif et l'absence d'intervention lourde sur les cours d'eau et sur le parcellaire ont permis de conserver des milieux favorables à la biodiversité : zones humides, bocages, vallées alluviales dont les continuités écologiques sont globalement fonctionnelles.

Le val de Loire grâce à la dynamique du fleuve, constitue un site d'intérêt patrimonial exceptionnel, pourtant peu mis en valeur.

Ces paysages façonnés par l'activité agricole sont également riches d'un patrimoine bâti exceptionnel, châteaux, églises romanes, pont canal, fermes mais aussi bâtiments industriels. Cette richesse a conduit le PETR a porté la candidature du Charolais Brionnais pour l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO.

L'eau, une fragilité en période d'étiage

Le territoire présente un réseau hydrographique dense: la Loire et ses principaux affluents l'Arroux, la Somme, la Bourbince, l'Arconce, le Sornin, ainsi qu'un chevelu de ruisseaux, qui héberge dans les secteurs les plus préservés de nombreuses espèces patrimoniales.

La plupart de ces milieux dépendent directement des pratiques agricoles, ainsi pour conserver ou restaurer la qualité des cours d'eau, outre la restauration de la continuité écologique, la maîtrise de l'accès du bétail est souvent le facteur principal sur lequel il faut agir.

Malgré la densité du réseau hydrographique, le Charolais Brionnais est dépourvu de ressource souterraine importante et l'essentiel de l'alimentation en eau provient de nappes alluviales et notamment des champs captants du val de Loire, dont la production est en partie liée en période d'étiage, au soutien des débits de la Loire, opéré depuis le barrage de Villerest. Ces ressources peu profondes sont également très vulnérables aux pollutions.

L'absence de réserve souterraine conduit à des étiages prononcés qui limitent de fait le potentiel de production hydro-électrique.

Démographie, habitat, aménagement.

Une organisation et un fonctionnement atypique

Les différents pôles maillent bien le territoire et le structurent. La solidité de cette armature risque néanmoins de se fragiliser au regard de l'évolution démographique (perte de population des villes d'appui au profit des communes périphériques).

Le desserrement de l'agglomération lyonnaise sur le Sud Charolais-Brionnais renforce la position stratégique des bourgs de proximité au sud.

Un territoire éloigné parcouru par des flux routiers importants

la RCEA constitue la colonne vertébrale du réseau d'infrastructures routières, dont l'influence sur le territoire va s'accroître avec l'aménagement en cours à 2X2 voies de l'ensemble de l'itinéraire.

Les autres infrastructures de transport sont un élément important dans la structuration de ce territoire : infrastructures ferroviaires avec l'étoile de Paray le Monial qui rayonne vers Moulins à l'ouest, Dijon au nord-est et Lyon au sud-est, et voies d'eau avec le canal du centre et sa jonction avec le canal de Roanne et le canal latéral à la Loire, canaux consacrés aujourd'hui à la navigation de plaisance.

Malgré ces infrastructures, le Charolais-Brionnais se présente comme un territoire situé aux franges du département et de la région ainsi qu'à l'écart des grandes infrastructures de transport (autoroute A6, LGV Paris-Lyon). C'est un territoire de transit pour la RCEA notamment.

Un parc de logements peu diversifiés

Les marchés immobiliers, globalement très détendus, se traduisent par des facilités d'accès tant au logement locatif qu'à l'accession.

Cependant l'ensemble des besoins ne sont pas satisfaits, notamment en termes de logements adaptés aux besoins des personnes âgées, des jeunes ou des personnes isolés.

La contrepartie d'un marché immobilier trop détendu réside dans la faible qualité du parc ancien et la difficulté à valoriser le parc existant qui se vide au profit des logements neufs.

Productions agricoles et forestières.

Une organisation de la production actuelle très traditionnelle, des exploitations familiales de taille moyenne

L'agriculture présente une spécialisation très importante autour de l'élevage bovin allaitant avec, une dominante de production de bovins maigres destinés à l'export pour l'engraissement, sur la moitié nord du territoire et une production davantage mixte au sud, avec des terrains plus riches permettant l'engraissement des bovins sur place. Le système en place souffre aujourd'hui d'un manque de rentabilité que les différentes crises traversées par ce secteur ne font qu'accroître.

Certes aujourd'hui il n'y a ni déprise ni friche agricole. Pour autant les dossiers d'installation diminuent.

Le nombre d'exploitations agricoles a connu une très forte diminution, - 26 % au cours de la première décennie du XXI^{ème} siècle. Cela a conduit à une augmentation de la SAU par exploitation, puisque cette concentration n'a pas occasionné de déprise agricole.

La part de l'agriculture biologique reste très faible.

Malgré ses difficultés, l'agriculture du Charolais Brionnais reste l'activité économique qui permet d'identifier ce territoire.

Les forêts, majoritairement privées occupent une faible part du territoire, malgré la présence de quelques massifs forestiers importants (forêt d'Avaise, forêt domaniale de Charolles, contreforts du Beaujolais au sud du territoire). Pour autant il s'agit de forêts de production, principalement feuillues, qui outre la production de bois d'oeuvre, constituent un potentiel important pour le développement d'une filière bois énergie.

Transition écologique.

La partie Nord-ouest du charolais est le secteur du département où les projets éoliens sont les plus nombreux.

La création d'une CUMA, à l'initiative de la chambre d'agriculture, destinée à valoriser le bois des haies (bois énergie et litière) peut être un atout pour assurer une gestion durable du bocage.

Les toitures des bâtiments d'élevage constituent un important potentiel pour le développement d'installations photovoltaïques, qui devra prendre en compte la dimension paysagère notamment dans le périmètre du site candidat au patrimoine mondial de l'Unesco.

Seuls les EPCI « le grand Charolais » et la CCEALS doivent produire obligatoirement un PCAET. La com com de Semur en Brionnais s'est engagée dans un PCAET volontaire.

La CC La Clayette Chauffailles en Brionnais a bénéficié un diagnostic sur la mobilité en milieu rural, par le CEREMA.

Risques.

Le risque inondation concerne notamment les communes ligériennes (Digoin, Marcigny, Bourbon-Lancy), mais aussi celles traversées par des affluents plus modestes (Paray-le-Monial, Chauffailles, Charolles pour les principales). La commune de Digoin située à la confluence de la Loire avec l'Arroux et la Bourbince est la plus vulnérable au risque inondation.

Principaux enjeux

Le maintien d'une activité agricole permettant de préserver la qualité paysagère et environnementale du territoire

le maintien et le développement des pôles tout en préservant le paysage et les activités agricoles

la gestion pérenne des haies, du bocage, et de la ripisylve

le développement maîtrisé de la production d'énergie renouvelable

la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

l'adaptation des logements au vieillissement de la population

Informations complémentaires

Activités et développement économiques. **(Données SCOT et CCI)**

L'économie du Pays Charolais-Brionnais est à forte empreinte industrielle

L'industrie représente plus de 25% de l'emploi salarié, chiffre qui marque la vocation du Pays avec 3 secteurs qui émergent, automobile, métallurgie et céramique.

Malgré une agriculture très présente, la filière agroalimentaire concentre peu d'emplois (1%).

Le tissu d'entreprises est diversifié mais inégalement réparti sur le Pays avec cependant une assez bonne correspondance entre polarisations économiques et démographiques.

Une consommation foncière à usage économique importante

Sur les 10 dernières années la moitié des surfaces artificialisées pour les activités, sont des parcs d'activité le long de la RCEA, qui renforcent notamment la rupture de continuité écologique de cette infrastructure. Les activités accueillies sont pour l'essentiel des activités commerciales, logistiques, et de services.

La consommation foncière globale est faible, mais sa progression s'accélère, notamment par des pratiques d'urbanisme peu économe en espace. En 2018, la CCI a estimé à environ 300 ha la surface disponible dans les différentes zones d'activités du territoire.

Un déclin de l'attractivité

Le territoire souffre toutefois d'un déficit d'attractivité lié essentiellement au déclin des emplois industriels et agricoles, et connaît une baisse démographique depuis le milieu des années 70, à laquelle s'ajoute un vieillissement prononcé.

Ce déficit d'attractivité se traduit par une difficulté de recrutement notamment auprès des ouvriers qualifiés et des cadres, alors même que le territoire connaît un taux de chômage relativement faible, 6,8 % et que le nombre de CDI proposés a augmenté de 30 % au cours de l'année 2018.

Une activité touristique à fort potentiel mais qui reste à valoriser

L'activité tourisme est une activité à fort potentiel pour le Pays : paysage de bocage, patrimoine bâti, mais aussi patrimoine industriel des XIX et XX siècles, tourisme culturel et balnéaire.

Pour autant l'offre d'hébergement est largement insuffisante tant en termes de capacité que de qualité pour répondre aux exigences et attentes du marché. Les réflexions portées par le Pays visent à inclure l'offre touristique dans une approche prenant en compte les territoires voisins (Cluny, Le PAL, etc).